

2022-5515
2023-01-19

L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 19/05/2023, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant l'Imidacloprid, RVD2021-05. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pkra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

GROUPE

3 4

INSECTICIDE

Temprid^{MC} SC

Insecticide

Doit être utilisé par des professionnels de la lutte antiparasitaire.

**COMMERCIAL
SUSPENSION**

POUR UTILISATION À L'INTÉRIEUR ET POUR UTILISATION LIMITÉE À L'EXTÉRIEUR SUR LES
SURFACES EXTÉRIEURES DES STRUCTURES INDIQUÉES

N'appliquer AUCUN produit contenant de la bétacyfluthrine ou de la cyfluthrine plus d'une fois tous les 7 jours.
Au moment de faire une nouvelle application, utiliser l'intervalle de temps entre les traitements le plus restrictif
de tout produit contenant de la bétacyfluthrine ou de la cyfluthrine.

PRINCIPES ACTIFS : Imidaclopride.....21 %

Bétacyfluthrine.....10,5 %

Contient du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0017 % et
du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00056 % à titre d'agents de conservation.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 32524 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

ATTENTION



POISON

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847
<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)

Temprid est une marque déposée du groupe 2022 Environmental Science CA

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Après toute application intérieure aux endroits dans lesquels les personnes peuvent retourner, l'utilisateur doit remplir la fiche d'information pour les occupants et soit l'apposer aux points d'entrée soit la donner directement aux occupants.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'exposition cutanée peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes pourraient inclure des effets sur les voies respiratoires (tels que toux, mal de gorge ou essoufflement), de la nausée, des étourdissements ou une irritation aux yeux. Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Durant les opérations de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage, de réparation et d'inspection, porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes. De plus, pour le traitement des surfaces en hauteur et des espaces confinés, porter des lunettes de sécurité ou un écran facial et un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par NIOSH avec préfiltre approuvé pour les pesticides.

2022-5515

2023-01-19

Nocif en cas d'ingestion.

Se laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après l'utilisation. Ranger et laver les vêtements contaminés séparément de la lessive domestique avant de les remettre.

Ne pas contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale.

Les passants et les animaux ne doivent pas être présents durant l'application de Temprid SC.

Les patients d'hôpitaux et/ou de centres de soins infirmiers doivent être évacués de leurs chambres avant le traitement. Les écoles, pouponnières et garderies doivent être traitées uniquement en l'absence des élèves, des enfants et du personnel.

~~Ventiler les zones traitées en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant des systèmes d'échange d'air/de ventilation dont le fonctionnement a été vérifié. Utiliser des ventilateurs pour faciliter la circulation de l'air, au besoin.~~

Aérez les zones traitées pendant et après l'application soit en ouvrant les fenêtres et les portes, soit en utilisant des ventilateurs, si nécessaire, pour favoriser la circulation de l'air. Des systèmes d'échange d'air/de ventilation dont le fonctionnement a été confirmé peuvent également être utilisés. Assurez-vous que la ventilation pendant l'application n'entraîne pas une dérive de pulvérisation sur des surfaces non ciblées.

NE PAS permettre le retour dans les zones intérieures traitées durant le délai de sécurité (DS) de 6 heures.

En cas de difficultés respiratoires (telles que toux, mal de gorge ou essoufflement), de nausée, d'étourdissements ou d'irritation oculaire en retournant dans les zones traitées avec Temprid SC, ventiler la zone davantage et évacuer les lieux.

Si les troubles se poursuivent malgré la ventilation additionnelle, communiquer avec un professionnel de la santé.

Ne pas permettre le retour dans les zones extérieures traitées avant que les résidus n'aient séché.

NE PAS traiter le sol, le gazon ou d'autres plantes se trouvant à proximité de l'immeuble. Ce produit ne doit être utilisé que sur les surfaces extérieures des structures.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES Toxique pour les organismes aquatiques. Retirer les aquariums de la pièce ou les recouvrir parfaitement et débrancher les aérateurs lorsque l'application se fait à l'intérieur. Ne pas contaminer les plans d'eau en y rejetant les eaux de rinçage de l'équipement.

Toxique pour les abeilles exposées directement au traitement, à la dérive de pulvérisation ou aux résidus déposés sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats se trouvant à proximité du site d'application.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

Toxique pour les oiseaux.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens). Minimiser la dérive de pulvérisation pour réduire les effets nocifs sur les arthropodes utiles dans les habitats proches du site d'application, comme les haies et les bois.

Appliquer ce produit conformément aux directives sur l'étiquette.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans le contenant d'origine. Entreposer le produit hors de la portée des enfants et des animaux, à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale, des engrais et des semences.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

GROUPE

3 4

INSECTICIDE

Temprid^{MC} SC

Insecticide

Doit être utilisé par des professionnels de la lutte antiparasitaire.

COMMERCIAL

SUSPENSION

POUR UTILISATION À L'INTÉRIEUR ET POUR UTILISATION LIMITÉE À L'EXTÉRIEUR SUR LES
SURFACES EXTÉRIEURES DES STRUCTURES INDIQUÉES

N'appliquer AUCUN produit contenant de la bétacyfluthrine ou de la cyfluthrine plus d'une fois tous les 7 jours.
Au moment de faire une nouvelle application, utiliser l'intervalle de temps entre les traitements le plus restrictif
de tout produit contenant de la bétacyfluthrine ou de la cyfluthrine.

PRINCIPES ACTIFS : Imidaclopride.....21 %

Bétacyfluthrine.....10,5 %

Contient du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0017 % et
du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00056 % à titre d'agents de conservation.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 32524 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

ATTENTION



POISON

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847
<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)

Temprid est une marque déposée du groupe 2022 Environmental Science CA

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Après toute application intérieure aux endroits dans lesquels les personnes peuvent retourner, l'utilisateur doit remplir la fiche d'information pour les occupants et soit l'apposer aux points d'entrée soit la donner directement aux occupants.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'exposition cutanée peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes pourraient inclure des effets sur les voies respiratoires (tels que toux, mal de gorge ou essoufflement), de la nausée, des étourdissements ou une irritation aux yeux. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans le contenant d'origine. Entreposer le produit hors de la portée des enfants et des animaux, à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale, des engrais et des semences.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Durant les opérations de mélange, de chargement et d'application, de nettoyage, de réparation et d'inspection, porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes. De plus, pour le traitement des surfaces en hauteur et des espaces confinés, porter des lunettes de sécurité ou un écran facial et un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par NIOSH avec préfiltre approuvé pour les pesticides.

Nocif en cas d'ingestion.

Se laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après l'utilisation. Ranger et laver les vêtements contaminés séparément de la lessive domestique avant de les remettre.

Ne pas contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale.

Les passants et les animaux ne doivent pas être présents durant l'application de Temprid SC.

Les patients d'hôpitaux et/ou de centres de soins infirmiers doivent être évacués de leurs chambres avant le traitement. Les écoles, pouponnières et garderies doivent être traitées uniquement en l'absence des élèves, des enfants et du personnel.

~~Ventiler les zones traitées en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant des systèmes d'échange d'air/de ventilation dont le fonctionnement a été vérifié. Utiliser des ventilateurs pour faciliter la circulation de l'air, au besoin.~~

Aérez les zones traitées pendant et après l'application soit en ouvrant les fenêtres et les portes, soit en utilisant des ventilateurs, si nécessaire, pour favoriser la circulation de l'air. Des systèmes d'échange d'air/de ventilation dont le fonctionnement a été confirmé peuvent également être utilisés. Assurez-vous que la ventilation pendant l'application n'entraîne pas une dérive de pulvérisation sur des surfaces non ciblées.

NE PAS permettre le retour dans les zones intérieures traitées durant le délai de sécurité (DS) de 6 heures.

En cas de difficultés respiratoires (telles que toux, mal de gorge ou essoufflement), de nausée, d'étourdissements ou d'irritation oculaire en retournant dans les zones traitées avec Temprid SC, ventiler la zone davantage et évacuer les lieux.

Si les troubles se poursuivent malgré la ventilation additionnelle, communiquer avec un professionnel de la santé.

Ne pas permettre le retour dans les zones extérieures traitées avant que les résidus n'aient séché.

NE PAS traiter le sol, le gazon ou d'autres plantes se trouvant à proximité de l'immeuble. Ce produit ne doit être utilisé que sur les surfaces extérieures des structures.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques. Retirer les aquariums de la pièce ou les recouvrir parfaitement et débrancher les aérateurs lorsque l'application se fait à l'intérieur. Ne pas contaminer les plans d'eau en y rejetant les eaux de rinçage de l'équipement.

Toxique pour les abeilles exposées directement au traitement, à la dérive de pulvérisation ou aux résidus déposés sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats se trouvant à proximité du site d'application.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

Toxique pour les oiseaux.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens). Minimiser la dérive de pulvérisation pour réduire les effets nocifs sur les arthropodes utiles dans les habitats proches du site d'application, comme les haies et les bois.

Appliquer ce produit conformément aux directives sur l'étiquette.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
• Deux modes d'action • Agit au contact • Faible odeur • Ne tache pas la plupart des substrats. Les utilisateurs devraient d'abord faire un essai sur une petite partie non visible afin de s'assurer que le produit n'entraîne aucun dommage au substrat traité, tels que des tâches, une décoloration ou de la corrosion, avant de traiter toute la surface.	
Temprid SC	• Temprid SC est une formule concentrée en suspension composée de deux matières actives insecticides, l'imidaclopride et la β-cyfluthrine. Un litre de Temprid SC contient 240 g d'imidaclopride et 120 g de β-cyfluthrine. • Bien secouer avant l'emploi.
Tue au contact	Fourmis, punaises de lit (œufs, nymphes, adultes), mouches bleues de la viande, anthrènes des tapis, pollénies du lombric, blattes, triboliums bruns de la farine (stades adultes et immatures), grillons, perce-oreilles, thermobies, mouches à viande, mouches domestiques, frelons, pyrales indiennes de la farine (larves seulement), petits ténébrions mats (adultes et larves), moustiques adultes, cloportes, mouches piquantes des étables, araignées*, trogodermes des entrepôts (stades adultes et immatures), guêpes et guêpes jaunes. *Certaines espèces d'araignées (ex., les Pholcidae) peuvent être moins sensibles à Temprid SC.
Retour dans la zone traitée 	• Les personnes et les animaux de compagnie peuvent retourner dans les zones intérieures traitées après le délai de sécurité (DS) de 6 heures. Ventiler les zones traitées en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant des systèmes d'échange d'air/de ventilation dont le fonctionnement a été vérifié. Utiliser des ventilateurs pour faciliter la circulation de l'air, au besoin. • Ne pas permettre le retour dans les zones extérieures traitées avant que les résidus n'aient séché.
Questions 	Pour des questions ou des commentaires, appeler 2022 Environmental Science CA sans frais au 1-800-331-2867.

MODE D'EMPLOI

MODE D'APPLICATION :

Temprid SC peut être utilisé :

- 1) à l'intérieur, uniquement pour le traitement du périmètre intérieur, localisé, des fissures et crevasses ou dans les espaces vides;

- 2) à l'extérieur, en application généralisée, pour le traitement localisé, ou pour traiter les fissures et crevasses, sur les surfaces extérieures des structures.

À L'INTÉRIEUR, NE PAS faire d'application généralisée. NE PAS faire de pulvérisation d'ambiance.

Traitement du périmètre intérieur :

Consiste à appliquer un jet dense ou de précision, à basse pression (ne pas excéder 345 kPa (50 lb/po²) à la sortie de la buse), en une bande de moins de 30 cm de largeur autour des bords extérieurs d'une pièce (plinthes, plafond), des portes et des fenêtres.

Traitement localisé :

Consiste à traiter une surface inférieure à 0,2 m² (2 pi²). Les points de traitement localisé ne doivent pas être adjacents et leur surface totale ne doit pas excéder 10 % de toute la surface traitée. Utiliser un système à basse pression (ne pas excéder 345 kPa (50 lb/po²) à la sortie de la buse) muni d'une buse à jet de précision qui pulvérise uniformément la dilution.

Traitement des fissures et crevasses:

Consiste à appliquer l'insecticide directement dans les fissures et crevasses où les insectes se cachent ou par lesquelles ils peuvent s'introduire dans une structure. Ne permet pas le traitement de surfaces. Utiliser un système à basse pression (ne pas excéder 345 kPa (50 lb/po²) à la sortie de la buse) muni d'une buse à jet de précision qui pulvérise un faible volume de produit.

Traitement des espaces vides (à l'intérieur seulement) :

Consiste à pulvériser directement dans les espaces vides où les insectes sont présents ou peuvent se cacher. Utiliser un système à basse pression (ne pas excéder 345 kPa (50 lb/po²) à la sortie de la buse) muni d'une buse à jet de précision. Pour l'application sous forme de mousse, préparer la dilution finale en utilisant le volume ou l'agent moussant indiqué par le fabricant. Pour l'application sous forme de brouillard, utiliser un nébuliseur. Faire en sorte que le brouillard ne dérive pas des espaces vides vers les zones couramment occupées de la structure. Les applications sous forme de pulvérisation, de brouillard ou de mousse peuvent être faites dans les espaces vides derrière les placages, les quais et les bases des cheminées, dans les espaces vides de blocs ou les vides structurels, les espaces vides des murs, des perrons et des vérandas.

Traitement généralisé (à l'extérieur, sur les surfaces extérieures seulement) :

Consiste à faire une application généralisée sur les surfaces où les insectes sont aperçus ou peuvent être trouvés. Pulvériser uniformément sur les surfaces extérieures de la structure jusqu'à une hauteur de 0,5 à 1 m. Appliquer suffisamment de produit dilué pour couvrir la surface sans égouttement ni ruissellement. NE PAS excéder le taux de 40 mL de dilution/m². Utiliser un système à basse pression (ne pas excéder 345 kPa (50 lb/po²) à la sortie de la buse) muni d'une buse à jet de précision qui pulvérise uniformément la dilution.

LIEUX D'UTILISATION :		
Utiliser Temprid SC (1) à l'intérieur, uniquement pour le traitement du périmètre intérieur, localisé, des fissures et crevasses ou dans les espaces vides ou (2) à l'extérieur, sur les surfaces extérieures des structures en application généralisée, pour le traitement localisé, ou pour traiter les fissures et crevasses où les insectes sont aperçus ou peuvent se cacher. Dans la mesure du possible, appliquer directement sur les insectes.		
Les zones d'utilisation permises sont les structures et modes de transport qui suivent :		
• immeubles d'habitation • boulangeries	• laboratoires • bâtiments d'élevage	• restaurants

• cafétérias • établissements correctionnels • serres (structures seulement) • hôpitaux • hôtels • maisons • immeubles industriels • cuisines	• chenils • établissements manufacturiers • mausolées • motels • maisons de soins infirmiers • poulaillers • usines de transformation et d'emballage de denrées alimentaires et non alimentaires	• écoles (y compris les pouponnières et les garderies) • maisons d'hébergement • magasins • entrepôts • à l'intérieur de véhicules de transport : autobus, camions, remorques, wagons et navires, voitures, fourgonnettes, maisons mobiles (à l'exclusion des compartiments d'un avion réservés aux passagers)
---	--	--

PÉRIODE D'APPLICATION :

Appliquer lorsque les insectes sont aperçus ou trouvés. Appliquer Temprid SC directement sur l'insecte si possible.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE :

Bien secouer avant l'emploi. Mélanger la quantité appropriée de Temprid SC avec de l'eau. Ajouter Temprid SC au moment de remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau; secouer ou agiter le mélange. La solution diluée peut être entreposée jusqu'au lendemain. Agiter avant d'utiliser.

INSTRUCTIONS D'APPLICATION À L'INTÉRIEUR

POUR TUER LES INSECTES INDIQUÉS, DANS LES STRUCTURES INDIQUÉES, AINSI QUE LES MODES DE TRANSPORT, PULVÉRISER UNIQUEMENT COMME UN TRAITEMENT DU PÉRIMÈTRE INTÉRIEUR, LOCALISÉ, DES FISSURES ET CREVASSES OU DANS LES ESPACES VIDES

RESTRICTIONS :

- NE PAS laisser les personnes et les animaux de compagnie réintégrer les zones intérieures traitées durant le délai de sécurité (DS) de 6 heures.
- N'appliquer AUCUN produit contenant de la bétacyfluthrine ou de la cyfluthrine plus d'une fois tous les 7 jours.. Au moment de faire une nouvelle application, utiliser l'intervalle de temps entre les traitements le plus restrictif de tout produit contenant de la bétacyfluthrine ou de la cyfluthrine.
- NE PAS faire de pulvérisation d'ambiance ou d'application généralisée.
- NE PAS appliquer sur les surfaces pouvant entrer en contact avec de la nourriture de consommation humaine ou animale. Toutes les surfaces et les ustensiles de transformation des aliments doivent être couverts avant le traitement ou lavés à fond après le traitement. Couvrir ou enlever la nourriture exposée de la zone à traiter.
- NE PAS appliquer dans les chambres d'hôpitaux, de maisons de soins infirmiers ou de maisons d'hébergement pendant qu'elles sont occupées.
- NE PAS appliquer dans les écoles, les garderies ou les pouponnières pendant qu'elles sont occupées.
- NE PAS permettre l'égouttement ni le ruissellement des surfaces verticales ou en hauteur.
- NE PAS appliquer lorsqu'il y a un risque de court-circuit; utiliser alors un appât en poudre ou en granule homologué.
- NE PAS appliquer sur la literie ou autre matériau entrant directement en contact avec les occupants d'un lit.
- NE PAS faire d'application généralisée sur les matelas, les meubles ou les rembourrages. Appliquer uniquement sur les capitons et les coutures.
- Retirer les aquariums de la pièce ou les recouvrir parfaitement et débrancher les aérateurs durant l'application.

NE PAS excéder le taux de 40 mL de dilution/m².		
Insecte	Dilution	Notes
Anthrènes des tapis Blattes Triboliums bruns de la farine (stades adultes et immatures) Grillons Perce-oreilles Thermobies Pyrales indiennes de la farine (larves seulement), Petits ténébrions mats (adultes et larves) Cloportes Araignées Trogodermes des entrepôts (stades adultes et immatures)	2 mL de Temprid SC par 1 L d'eau	Pulvériser aux points d'entrée, comme autour des portes et des fenêtres et aux points d'accès des services publics. Traiter aux endroits de la structure où les insectes se trouvent ou se cachent normalement, comme derrière les plinthes, autour des conduites d'eau, dans les armoires et sous les évier.
Punaises de lit (œufs, nymphes et adultes)	2 mL de Temprid SC par 1 L d'eau	Pulvériser aux endroits de la structure où les punaises de lit peuvent se cacher, comme derrière les plinthes, derrière les moulures, dans les placards, le long des bordures des étagères et derrière les cadres de photos. NE PAS faire d'applications généralisées (la surface au complet) ni de traitement localisé sur les matelas, les meubles ou les rembourrages. Appliquer dans les fissures et crevasses et sur les capitons et coutures seulement. NE PAS traiter un article lavable (rideaux, literie, oreillers, etc.) Dans le cas d'un matelas infesté, enlever la literie. Appliquer uniquement sur les capitons, les coutures, les plis et les bords du matelas jusqu'à ce qu'ils soient humectés (ne pas excéder 40 mL/m² de surface), en utilisant une buse à jet de précision. Laisser sécher la surface traitée avant de remettre en place de la literie propre sur un matelas traité. Appliquer à l'aide d'une buse à jet de précision dans les fissures et dans les joints des sommiers et des cadres de lits, ainsi que sur les capitons et les coutures des sommiers. Si l'on détecte la présence de punaises de lit dans le rembourrage, appliquer uniquement sur les capitons, coutures, plis et bords infestés, ainsi qu'en dessous des housses. Appliquer dans les fissures et les joints de l'intérieur du cadre. Appliquer sur le cadre intérieur des meubles, y compris dans les fissures et les joints.
Fourmis	2 mL de Temprid SC par 1 L d'eau	Pulvériser aux points d'entrée, comme autour des portes et des fenêtres et aux points d'accès des services publics. Ne pas appliquer sur les nids de fourmis. Pulvériser sur les pistes de fourmis derrière les plinthes, autour des tuyaux, sous les armoires, et autres endroits où les fourmis sont actives.
Mouches domestiques Mouches piquantes des étables Mouches à viande Mouches bleues de la viande Pollénies du lombric Moustiques adultes	2 mL de Temprid SC par 1 L d'eau	Pulvériser aux points d'entrée, comme autour des portes et des fenêtres et aux points d'accès des services publics. Peut aussi être appliqué dans les fissures et crevasses ou dans les espaces vides aux endroits de la structure où les mouches se cachent.

		Pollénies du lombric : Faire un traitement à la fin de l'été ou à l'automne lorsque les pollénies cherchent un abri pour l'hiver.
--	--	---

POUR L'UTILISATION LIMITÉE À L'EXTÉRIEUR SUR LES SURFACES EXTÉRIEURES DES STRUCTURES

POUR TUER LES INSECTES INDIQUÉES SUR LES SURFACES EXTÉRIEURES DES STRUCTURES INDIQUÉES.

APPLIQUÉ EN UN TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ, DANS LES FISSURES ET CREVASSES OU COMME TRAITEMENT LOCALISÉ SEULEMENT.

- Appliquer sur les surfaces extérieures, dans les fissures et crevasses ou sur les joints de dilatation des structures indiquées, où les insectes indiqués peuvent pénétrer dans la structure, où ils sont présents ou aux endroits où ils peuvent se cacher, comme autour des portes et des fenêtres, des avant-toits, des événements d'entretoit, des points d'entrée de services publics, des soffites et des autres ouvertures extérieures (ex., fissures ou trous percés dans la fondation).

RESTRICTIONS :

- NE PAS permettre aux personnes ou les animaux de compagnie de réintégrer les zones extérieures traitées avant que les résidus n'aient séché.
- NE PAS traiter les patios, les vérandas, les terrasses, les kiosques de jardin ou les structures de jeux.
- Comme ce produit n'est pas homologué pour supprimer les insectes dans les systèmes aquatiques, NE PAS utiliser pour supprimer les insectes aquatiques.
- NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
- NE PAS traiter le sol, le gazon ou d'autres plantes se trouvant à proximité de l'immeuble. Ce produit ne doit être utilisé que sur les surfaces extérieures des structures.
- NE PAS appliquer sur les surfaces extérieures des véhicules de transport.
- NE PAS excéder le taux de 40 mL de dilution/m².

Insecte	Dilution	Notes
Fourmis	2 mL de Temprid SC par 1 L d'eau	Traiter les pistes de fourmis autour des fenêtres et des portes, ou les autres surfaces de la structure où des fourmis sont présentes. Ne pas appliquer sur les nids de fourmis. Enlever ou émonder les arbustes, buissons et branches d'arbres qui entrent en contact avec la structure. Toute végétation qui entre en contact avec la structure peut offrir aux fourmis un point d'entrée dans la structure.
Grillons, perce-oreilles, thermobies, cloportes et araignées	2 mL de Temprid SC par 1 L d'eau	Appliquer directement sur les insectes qui se regroupent sur la structure, comme autour des portes et des fenêtres et aux autres endroits par où les insectes peuvent entrer dans l'immeuble.
Mouches domestiques Mouches piquantes des étables Mouches à viande Mouches bleues de la viande Pollénies du lombric Moustiques adultes	2 mL de Temprid SC par 1 L d'eau	Pulvériser à faible pression sur les surfaces extérieures des structures indiquées où les mouches et les moustiques adultes peuvent se reposer. Pollénies du lombric : Faire un traitement à la fin de l'été ou à l'automne lorsque les pollénies du lombric cherchent un abri pour l'hiver. Appliquer sur le revêtement, les avant-toits et autour des fenêtres (y compris les moustiquaires). Prêter une attention particulière aux fissures et crevasses.
Frelons, guêpes et guêpes jaunes	2 mL de Temprid SC par 1 L d'eau	Appliquer sur les surfaces des structures où les insectes se regroupent ou se reposent. Ne pas appliquer sur les nids des insectes piqueurs.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, Temprid SC contient des insecticides des groupes 3 et 4. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Temprid SC et à d'autres insecticides des groupes 3 et 4. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner Temprid SC ou les insecticides des mêmes groupes 3 et 4 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traités pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser 2022 Environmental Science CA en composant le 1-888-283-6847 ou visiter le site <https://www.ca.envu.com>.

Fiche d'information pour les occupants des endroits intérieurs traités avec Temprid SC

À être affiché aux points d'entrée ou à être donné à l'occupant.

Cette zone a été traitée avec Temprid SC (N° d'hom. 32524), qui contient les matières actives imidaclopride et bétacyfluthrine.

DATE D'APPLICATION :

HEURE D'APPLICATION :

- Les passants et les animaux ne doivent pas être présents durant l'application.
- Ne pas réintégrer la zone traitée avant au moins 6 heures suivant l'application du produit.
- Ventiler la zone après le traitement (par exemple, ouvrir les portes et fenêtres ou avec l'utilisation d'un système de renouvellement de l'air ou un système de ventilation qui a été confirmé être fonctionnel). Utiliser les ventilateurs au besoin pour aider la circulation d'air.

Les effets indésirables suivants ont été signalés à la suite d'un retour dans les zones traitées avec des produits contenant de la bétacyfluthrine :

- effets sur les voies respiratoires tels que toux, mal de gorge ou essoufflement
- nausées
- étourdissements
- irritation oculaire

Si vous ressentez ces effets, quittez la zone et ventilez davantage. Pour obtenir des renseignements médicaux, composez le 1-800-334-7577. Si vous ressentez des effets qui ne s'estompent pas rapidement ou deviennent préoccupants, communiquez avec votre professionnel de la santé.

Pour des renseignements relatifs à cette application, contactez l'entreprise de lutte antiparasitaire suivante ayant appliqué le produit:

[Insérer le nom et les coordonnées de l'entreprise de lutte antiparasitaire]

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847